



## **Motion des élu.es du CSE Central avec le soutien des Organisations Syndicales CFDT, CGT, FO, SNJ, SUD et UNSA**

Aujourd'hui en CSE Central extraordinaire, les élu.es découvrent, à l'occasion d'une "simple" présentation sur la stratégie de diffusion :

- que Radio France va "rendre" l'ensemble des fréquences de Mouv' dès cet été
- que des permutations de fréquences entre les chaînes de Radio France sont envisagées en 2026
- que France Musique perdra des fréquences en 2026

### **Inadmissible !**

Dans le cadre de l'information sur "l'évolution" de Mouv', les élu.es ont d'abord été informés de la possible restitution de ces fréquences en juin 2026. Cette information est toujours présente sur le document délivré en CSE Central ce jour.

Et en séance, après une heure trente d'exposé et en moins de 5 minutes, les élu.es découvrent que les émetteurs seront désactivés et rendus à l'ARCOM "durant l'été 2025" ! Les jeux sont d'ores et déjà faits ! Il n'y aura donc aucune alternative au projet pour Mouv' en FM.

Les élu.es dénoncent un défaut d'information inadmissible à ce niveau et déstabilisant pour les salariés concernés.

Ces annonces sur la stratégie de diffusion à échéance de l'année prochaine sont catastrophiques pour l'entreprise et ses salarié-es. Elles constituent un affaiblissement supplémentaire de la couverture FM de Radio France, au moment où le DAB+ n'est pas encore une alternative (et où nos concurrents privés resteront présents sur la FM et donc avec une couverture accrue). C'est un processus délibéré et inadmissible de fragilisation de Radio France.

### **Non à la fermeture de Mouv'**

Au-delà des questions de procédure, les élu.es et représentant.es syndicaux du CSE Central, ainsi que les organisations syndicales de Radio France, dénoncent la violence de ce projet qui acte la suppression pure et simple de Mouv'. Le symbole est fort et ouvre la porte à des inquiétudes pour l'ensemble des salariés de Radio France. Si, faute d'audience et pour faire des économies, la direction ne se prive plus de fermer une antenne, elle franchit une ligne rouge, en contradiction avec nos missions de service public.

La direction prend, certes, l'engagement de veiller au reclassement des équipes, mais la brutalité de cette annonce plonge les personnels concernés (une trentaine de CDI et autant de CDDU et pigistes) dans l'angoisse sur leur avenir. Au final, ce sont 35 postes que Radio France supprime ! Et le transfert vers d'autres antennes de certains rendez-vous et des missions vis-à-vis des jeunes n'est qu'un gadget sans commune mesure avec ce que les élus considèrent comme la décision d'arrêter Mouv'.

Votée à l'unanimité

Date 25/04/2025